

**COMPTE RENDU DÉTAILLÉ DES DÉCISIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SÉANCE DU 19 FEVRIER 2015

L'Assemblée Communale s'est réunie le 19 février 2015 à 17 heures, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

Étaient présents : M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Eric ALAUZET (à compter de la question n° 5), M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS, M. Emile BRIOT (jusqu'à la question n° 12 incluse), M. Guerric CHALNOT, M. Pascal CURIE, M. Yves-Michel DAHOUI (à compter de la question n° 5), Mme Danielle DARD, M. Cyril DEVESA, M. Emmanuel DUMONT, Mme Myriam EL-YASSA, Mme Béatrice FALCINELLA, Mme Fanny GERDIL-DJAOUAT, Mme Pauline JEANNIN, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL (jusqu'à la question n° 5 incluse), M. Thierry MORTON, Mme Danielle POISSENOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Rosa REBRAB, Mme Karima ROCHDI, M. Dominique SCHAUSS, M. Rémi STHAL, Mme Ilva SUGNY, Mme Catherine THIEBAUT, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, M. Pascal BCNNET, Mme Catherine COMTE-DELEUZE (jusqu'à la question n° 5 incluse), M. Laurent CROIZIER, Mme Marie-Laure DALPHIN, M. Ludovic FAGAUT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, M. Philippe GONON, M. Jacques GROSPERRIN (à compter de la question n° 5), M. Michel OMOURI, Mme Sophie PESEUX, Mme Mina SEBBAH, M. Julien ACARD, M. Philippe MOUGIN.

Secrétaire : Mme Françoise PRESSE.

Absents : M. Eric ALAUZET (jusqu'à la question n° 4 incluse), M. Thibaut BIZE, M. Emile BRIOT (à compter de la question n° 13), Mme Claudine CAULET, M. Yves-Michel DAHOUI (jusqu'à la question n° 4 incluse), M. Abdel GHEZALI, Mme Solange JOLY, Mme Carine MICHEL (à compter de la question n° 6), Mme Laetitia SIMON, Mme Marie ZEHAF, Mme Catherine COMTE-DELEUZE (à compter de la question n° 6), M. Jacques GROSPERRIN (jusqu'à la question n° 4 incluse), M. Michel VIENET.

Procurations de vote : M. Thibaut BIZE à Mme Elsa MAILLOT, M. Emile BRIOT à M. Christophe LIME (à compter de la question n° 13), Mme Claudine CAULET à Mme Anne VIGNOT, M. Yves-Michel DAHOUI à Mme Danielle DARD (jusqu'à la question n° 4 incluse), M. Abdel GHEZALI à M. Jean-Louis FOUSSERET, Mme Carine MICHEL à M. Nicolas BODIN (à compter de la question n° 6), Mme Marie ZEHAF à Mme Danielle POISSENOT, Mme Catherine COMTE-DELEUZE à M. Philippe GONON (à compter de la question n° 6), M. Michel VIENET à Mme Marie-Laure DALPHIN.

<<<<>>>>

En préambule, M. le Maire a adressé un hommage aux victimes de l'attentat de Copenhague. Il a évoqué également les profanations de plusieurs centaines de tombes du cimetière juif de Sarre-Union ainsi que les actes de Tracy-sur-Mer où des croix ont été retournées et dégradées. M. le Maire, au nom du Conseil Municipal, a condamné ces actes.

M. le Maire a ensuite présenté l'initiative qu'il a lancée «Pour un pacte municipal républicain» qui permettra de fournir des propositions concrètes avec des actions à mettre en oeuvre.

Un site internet dédié au débat, aux questions et aux propositions sera mis en place. Mme GERDIL-DJAOUAT sera chargée de la mise en oeuvre de cet outil collaboratif.

Il a annoncé la visite de Mme IBN ZIATEN, la mère d'un militaire abattu à Toulouse, qui livrera son témoignage dans des établissements scolaires le 10 mars 2015.

De plus, il a parlé du débat suscité par l'armement des policiers municipaux et a évoqué les démarches engagées pour une réflexion élargie.

Il a enfin rendu hommage à Roland BILLOT, DGAS à la Culture, qui fait valoir ses droits à la retraite. Il a salué son engagement pour l'intérêt général, ses convictions et son parcours exemplaire.

CONSEIL MUNICIPAL

- 1. Exercices 2014 et 2015** - Autorisation de principe accordée au Maire pour accomplir certains actes de gestion courante - Bilan des décisions prises dans le cadre des articles L 2122-22 et L 2322.2 du Code Général des Collectivités Territoriales

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a pris acte de ce bilan.

- 2. Réseau de chauffage urbain de Planoise et des Hauts du Chazal** - Autorisation d'engager des procédures de référé constat, référé provision et référé expertise

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'autoriser M. le Maire à engager devant le Tribunal Administratif de Besançon toute requête en référé constat, sur le fondement de l'article R 531.1 du Code de justice administrative, et toute autre requête en référé provision (R 541.1 du CJA) et en référé expertise (R 532.1 du CJA).

- 3. Conseil Municipal - Désignations diverses** - Modificatifs à la délibération du 17 avril 2014

A l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions), le Conseil Municipal a décidé de se prononcer favorablement sur les modifications suivantes ;

- M. Yannick POUJET est désigné en remplacement de M. Emile BRIOT en tant que délégué au sein de la Commission Intercommunale d'Accessibilité,

- La délibération du Conseil Municipal du 17 avril 2014 relative à la désignation des représentants de la Collectivité au sein des instances paritaires (CTP, CHS, CAP) est abrogée.

GARANTIE D'EMPRUNT

4. ZAC des Hauts du Chazal - Financement de l'opération d'aménagement concédée à la sedD - Prorogation de la garantie accordée par la Ville à hauteur de 34,40 % d'un prêt de 3 000 000 € contracté par la sedD auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- de se prononcer favorablement sur la demande de prorogation de la garantie d'emprunt accordée à la sedD dans le cadre du financement de l'opération d'aménagement de la ZAC des Hauts du Chazal,

- d'adopter la délibération,

- d'autoriser M. le Maire à signer la convention de garantie d'emprunt à intervenir avec la sedD.

M. SCHAUSS et M. BODIN n'ont pas pris part au vote.

FINANCES

5. Orientations budgétaires 2015 - Actualisation du Programme Pluriannuel d'Investissement (PPI) - Rapport de présentation

En introduction, M. le Maire a indiqué que le budget 2015 ne ressemblerait pas à celui des exercices précédents en raison du contexte de réduction forte des dotations de l'Etat et des changements de périmètres entre la Ville et l'Agglomération.

Il a ensuite précisé que le budget de la Ville devrait être en baisse pour la deuxième année consécutive.

Il a annoncé un mandat de stabilisation et de transition.

Il a enfin décliné les 4 grandes politiques sur lesquelles sera mis l'accent :

- la sécurité et la tranquillité publique,

- la poursuite et la réussite de la réforme des rythmes scolaires,

- la mise en place avec l'Agglomération de la nouvelle politique de la ville dans les quartiers,

- le soutien aux politiques sociales avec le CCAS,

Par ailleurs, il a fait état de deux priorités transversales : le développement durable et l'adaptation au changement climatique.

Il a cédé la parole à M. LOYAT pour les éléments chiffrés.

Il a souligné la continuité de la stratégie budgétaire et financière de la Ville.

Les ratios financiers sont maintenus, témoins d'une santé financière plutôt meilleure que la moyenne des villes de 100 à 300 000 habitants.

M. LOYAT a aussi présenté le contexte des finances publiques et les contraintes issues de la politique que l'Etat a initiée, pour contribuer au redressement des comptes publics.

Il a expliqué que la Ville de Besançon avait accentué très fortement ses efforts de gestion.

Il a présenté le plan d'actions du BP 2015 :

- un renforcement des efforts de maîtrise des dépenses de fonctionnement,
- un réajustement du volume d'investissement sur le mandat,
- un renforcement des liens budgétaires entre la Ville et l'Agglomération pour des gains partagés,
- une exigence renouvelée sur le pilotage des dépenses de personnel,
- le développement d'une nouvelle approche de construction et d'exécution des budgets.

Il a enfin souligné que le budget principal devrait diminuer de 16 M€ et repasser en-deçà de 200 M€.

Après la présentation, un large débat a eu lieu auquel ont pris part : M. LE MAIRE, M. LOYAT, M. BONNET, M. GONON, M. FAGAUT, M. BONTEMPS, M. LIME, M. OMOURI, M. CROIZIER, M. GROSPERRIN, Mme DALPHIN, M. ALAUZET, Mme FAIVRE-PETITJEAN, Mme VIGNOT et Mme THIEBAUT.

ENVIRONNEMENT/DEVELOPPEMENT DURABLE

6. Rapport sur la situation en matière de développement durable

Après en avoir débattu, le Conseil Municipal a pris acte du rapport sur la situation en matière de développement durable.

RESSOURCES HUMAINES

7. Personnel communal - Renouvellement de l'emploi de responsable du centre de recherches et de documentation de l'Institut Supérieur des Beaux-Arts

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé de se prononcer favorablement sur le renouvellement du contrat de l'emploi de responsable du centre de recherches et de documentation de l'Institut Supérieur des Beaux-Arts à temps complet.

CULTURE

8. Les Deux Scènes - Scène Nationale de Besançon - Convention d'objectifs et de moyens 2015-2018 entre la Ville de Besançon, l'Etat et l'EPCC Les Deux Scènes

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'autoriser M. le Maire à signer la convention d'objectifs et de moyens 2015-2018 avec l'EPCC Les Deux Scènes,

- d'arrêter le montant de la contribution 2015 de la Ville à l'EPCC à 2 171 000 €.

M. BONTEMPS, M. DUMONT, M. CURIE, Mme MAILLOT, M. STHAL, M. MORTON, Mme POISSENOT, M. BONNET, Mme GERDIL-DJAOUAT, M. BODIN, Mme ANDRIANTAVY, M. POULIN, M. ALLEMANN, M. CHALNOT, Mme FAIVRE-PETITJEAN et Mme SEBBAH n'ont pas pris part au vote.

9. Ateliers d'artistes - Modifications des modalités de mise à disposition d'espaces de travail

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'approuver les modifications des modalités de mise à disposition d'espaces de travail pour les artistes plasticiens dans l'ancienne Caserne Vauban.

10. Dons et acquisitions d'oeuvres d'art - Demandes de subventions

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- de se prononcer favorablement sur les acquisitions suivantes :

- dons de 2 oeuvres de Charles Lapicque et d'une photographie de George Besson,

- acquisition d'une peinture de N.R. Jollain et d'un dessin de J.S. Berthélémy pour un montant de 5 850 € financée à 50 % par les Amis des Musées et de la Bibliothèque de Besançon,

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à solliciter du mécénat auprès de l'Association Les Amis des Musées et de la Bibliothèque de Besançon.

11. Etablissement Public de Coopération Culturelle «La Saline Royale d'Arc-et-Senans» - Adoption des statuts 2015-2017 - Contribution financière

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'adopter les nouveaux statuts pour 2015-2017 de l'EPCC La Saline Royale d'Arc-et-Senans,

- de se prononcer favorablement sur la participation financière de la Ville de Besançon d'un montant de 11 210 €.

M. BONTEMPS et Mme ROCHDI n'ont pas pris part au vote.

TOURISME - COMMERCE

12. Camping de Besançon-Chalezeule - Homologation des tarifs 2015

A l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions), le Conseil Municipal a décidé de valider les évolutions de tarifs proposés pour le camping de Besançon-Chalezeule par le délégataire Besançon Tourisme et Congrès.

M. MORTON et Mme GERDIL-DJAOUAT n'ont pas pris part au vote.

13. Animations commerciales «Les Samedis piétons»

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'approuver le projet d'animations commerciales «Les samedis piétons» pour redynamiser le centre-ville de Besançon avec une phase de test : les samedis 14 mars et 11 avril prochains,

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer la convention de partenariat avec l'Union des Commerçants de Besançon,

- d'attribuer une subvention de 5 000 € à l'Union des Commerçants de Besançon pour la réalisation de ce projet.

CONTRAT DE VILLE

14. Contrat de Ville 2015-2020 - Signature du document cadre

A l'unanimité des suffrages exprimés (14 abstentions), le Conseil Municipal a décidé :

- de se prononcer favorablement sur le contrat cadre de ville,
- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer ce contrat.

15. PRU Planoise - Ilot Ouest - Place des Nations - Secteur Forum - Programme de travaux Signature des marchés de travaux

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'approuver le programme de travaux,
- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer le marché «PRU Planoise - Aménagement de l'Ilot Ouest - Tranche 2015» à l'entreprise Colas, pour un montant de 214 975 € HT, ainsi que tous les actes s'y rattachant,
- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer le marché «PRU Planoise - Finitions Place des Nations - Aménagement du secteur Forum» à l'entreprise Albizzia Espaces Verts pour un montant de 419 236,19 € HT ainsi que tous les actes s'y rattachant,
- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à solliciter des subventions auprès des partenaires, la Ville de Besançon s'engageant à prendre en charge les financements non acquis et à signer tout document utile à l'application de la présente délibération.

16. Opérations de restructuration des centres commerciaux de Planoise - Financement d'études et signature de conventions avec EPARECA et la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC)

A l'unanimité des suffrages exprimés (14 abstentions), le Conseil Municipal a décidé :

- d'approuver la sollicitation de l'Etablissement Public National d'Aménagement et de Restructuration des Espaces Commerciaux et Artisanaux (EPARECA) pour conduire les études dans les zones commerciales de Planoise,
- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer les conventions et tous les actes y afférents,
- de verser à EPARECA une subvention aux études d'un total de 15 153 €.

SPORT

17. Intervention d'Educateurs Sportifs dans le temps scolaire - Convention avec l'Education Nationale

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'approuver la convention avec l'Education Nationale précisant les modalités d'organisation pédagogiques de ces différentes interventions et d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer la convention.

EAU ET ASSAINISSEMENT

18. Assainissement - Convention avec la commune de Chalezeule

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'approuver la convention relative à l'assainissement entre la Ville de Besançon et la commune de Chalezeule pour l'exploitation et l'entretien du réseau d'assainissement de la commune de Chalezeule,

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer la convention et tous actes et documents en relation avec la délibération proposée.

VOIRIE

19. Mise à disposition et entretien d'installations de feux de signalisation tricolores - Carrefour situé sur les communes de Châtillon-le-Duc et d'Ecole Valentin (RD 108) - Convention avec le SIEV (Syndicat Intercommunal d'Ecole Valentin)

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'autoriser M. le Maire ou l'Adjointe Déléguée à signer la convention de mise à disposition et d'entretien d'installations de feux de signalisation tricolores avec le Syndicat Intercommunal d'Ecole Valentin et relatif au carrefour situé sur les communes de Châtillon-le-Duc et d'Ecole Valentin (RD 108).

20. Viabilité hivernale - Convention avec la commune de Montfaucon - Autorisation de signature

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'autoriser M. le Maire ou l'Adjointe Déléguée à signer la convention à intervenir avec la commune de Montfaucon pour la prise en charge du déneigement du chemin de la Malate situé sur les deux communes.

21. Mise à disposition du Grand Besançon de services municipaux pour la gestion de la voirie d'intérêt communautaire - Avenant n° 1

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'autoriser M. le Maire à signer l'avenant n° 1 à la convention relative à la mise à disposition du Grand Besançon de services municipaux pour la gestion de la voirie d'intérêt communautaire avec le Grand Besançon.

M. LOYAT, Mme PRESSE, M. CURIE, M. SCHAUSS, Mme MAILLOT et Mme ROCHDI n'ont pas pris part au vote.

URBANISME

22. Régularisations foncières - Acquisition de diverses parcelles d'alignement ou de voirie

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- de se prononcer favorablement sur les régularisations foncières d'acquisition de terrain à titre gratuit suivantes :

Parcelle	Surface	Adresse	Propriétaire	Observation
CE n° 112	1 332 m ²	Chemin du Fort Benoît	Copropriétaires de l'Association syndicale du Fort Benoît	Accotement de voirie
HV n° 298	306 m ²	7, rue des Justices	Syndicat des copropriétaires	Elargissement de voirie
MP n° 163 et n° 164	4 498 m ²	Rue Joseph Kosma	Syndicat du Lotissement «le domaine des Chênes»	Incorporation de la rue dans le domaine public communal
LV n° 481	74 m ²	Rue René Char	SAS PIA (ou toute personne physique ou morale qui s'y substituerait)	Elargissement de voirie
LV n° 272, n° 488 et n° 491	198 m ²	Rue René Char	Société Actipromo (ou toute personne physique ou morale qui s'y substituerait)	Elargissement de voirie
LV n° 270, n° 493, n° 495, n° 497, n° 499 n° 502 et n° 504	1 292 m ²	Rue René Char	SCI Centr-Estimmo (ou toute personne physique ou morale qui s'y substituerait)	Elargissement de voirie
BK n° 241 et n° 242	16 m ²	Rue Francis Clerc	Association La Saint-Claude	Elargissement de voirie

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer les actes à intervenir.

23. Conventions de servitude pour passage en terrain privé d'une canalisation publique d'assainissement rue Francis Carco/Chemin des Bicquey

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé de se prononcer favorablement sur les conventions de servitude pour passage en terrain privé d'une canalisation publique d'assainissement rue Francis Carco/chemin des Bicquey et d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer les conventions et les actes à intervenir.

24. Travaux d'enfouissement de réseaux entre le 6 rue de la Madeleine et le passage Champagny - Conventions avec le SYDED

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- de se prononcer favorablement sur la programmation de ces travaux et à solliciter le SYDED pour assurer la maîtrise d'ouvrage des travaux d'enfouissement de réseaux,

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage et la convention financière avec le SYDED.

Mme VIGNOT, M. POUJET, M. GROSPERRIN, Mme PRESSE, Mme FALCINELLA, Mme WANLIN et M. FAGAUT n'ont pas pris part au vote.

25. Instauration de diverses servitudes - 11 rue Battant - Parcelle AZ n° 277

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- de se prononcer favorablement sur la mise en place de ces servitudes dans le cadre de l'opération Maison du Peuple,

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer tout document à intervenir permettant leur mise en œuvre.

SUBVENTIONS : ATTRIBUTION, ENCAISSEMENTS

26. Versements d'avances sur subventions aux associations inscrites au volet enfance du Contrat Enfance et Jeunesse - Conventions avec les associations

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- de verser les avances sur subventions dans le cadre du volet enfance du Contrat Enfance et Jeunesse à l'Antenne Petite Enfance et à la Maison Verte,

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer les conventions pour l'année 2015.

27. Subventions à des classes de découverte

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé de verser des subventions à des classes de découverte pour un montant de 7 692 € (Ecole élémentaire Bourgogne pour deux séjours à Rochejean, Ecole Dürer pour 4 sorties ski, Ecole Champagne pour 3 sorties ski et Ecole Brossolette pour 3 sorties ski).

Mme POISSENOT, M. DAHOUI et Mme JEANNIN n'ont pas pris part au vote.

28. Vie étudiante - Subvention à ESN Besançon - Forum «Ça Me Dit l'International»

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer une subvention de 1 100 € à ESN Besançon pour l'organisation d'un forum intitulé «Ça Me Dit l'International» qui a pour but de promouvoir la mobilité internationale auprès des jeunes lycéens et étudiants franc-comtois.

29. Enseignement Supérieur et Recherche - Bourses Victor Hugo

A la majorité des suffrages exprimés (2 contre), le Conseil Municipal a décidé d'attribuer à l'Université de Franche-Comté une subvention de 13 784 € pour financer deux bourses Victor Hugo destinées à deux étudiants latino-américains.

M. LE MAIRE, M. SCHAUSS, Mme PESEUX, M. POUJET et M. BONTEMPS n'ont pas pris part au vote.

30. Régie des quartiers - Subvention 2015

A l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions), le Conseil Municipal a décidé :

- de se prononcer favorablement sur l'attribution d'une subvention de 71 150 € à la Régie des Quartiers pour la réalisation de son action d'insertion au profit des publics les plus fragiles,

- d'autoriser M. le Maire à signer la convention à intervenir avec la Régie des quartiers.

31. APACA - Festival Lumières d'Afrique 2014 - 14^{ème} festival des cinémas d'Afrique de Besançon

A l'unanimité des suffrages exprimés (14 abstentions), le Conseil Municipal a décidé de se prononcer favorablement sur l'attribution d'une subvention de 3 000 € à l'APACA pour l'organisation de la 14^{ème} édition du festival «Lumières d'Afrique» qui s'est déroulé fin 2014.

MARCHES

32. Groupement de commandes entre la Ville de Besançon, le Grand Besançon et le Centre Communal d'Action Sociale de Besançon pour des prestations de conception graphique

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- de se prononcer favorablement sur la constitution du groupement de commandes entre la Ville de Besançon, le CCAS et le Grand Besançon pour des prestations de conception graphique,

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer la convention constitutive du groupement de commandes,

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'accord-cadre.

33. Achat de fournitures de construction pour les ateliers - Convention de groupement de commandes entre la Ville de Besançon, le CCAS, La Rodia et l'ISBA - Lancement et signature des marchés

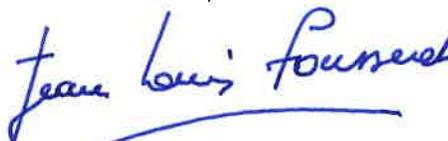
A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjointe Déléguée à signer la convention de groupement de commandes entre la Ville de Besançon, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), La Rodia et l'Institut Supérieur des Beaux-Arts de Besançon/Franche-Comté, d'achat de fournitures de construction pour les ateliers,

- de lancer et signer les marchés.

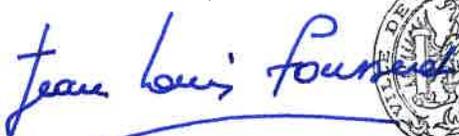
La séance est levée à 20 h 30.

Hôtel de Ville, le 26 février 2015
Le Maire,



Jean-Louis FOUSSERET.

Affiché à Besançon, le 26 février 2015
Le Maire,



Jean-Louis FOUSSERET.

